



L'essentiel de l'immigration

Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français - 2015/2016 -

Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère

Pour l'année universitaire 2015/2016, 309 642 étudiants de nationalité étrangère se sont inscrits dans l'enseignement supérieur français, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à la précédente année universitaire. Leur part s'élève à 12,1 % du total des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. Parmi ces étudiants, 72,8 % vont à l'université. La part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français a connu une très

forte hausse entre 2000 et 2005 (+ 52,3 %) et s'est stabilisée aux alentours de 12 % depuis une dizaine d'années, la croissance des effectifs d'étudiants étrangers suivant le même rythme de celle de l'ensemble de la population étudiante. Les étudiantes sont majoritaires parmi la totalité des étudiants étrangers (54,4 %) pour l'ensemble des origines à l'exception de l'Afrique (45,1 %).

① Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère

année universitaire	2000/2001	2005 / 2006	2010/2011	2015/2016p
Universités*	137 559	208 523	218 364	225 366
Autres formations	36 998	57 187	66 581	84 276
Ensemble	174 557	265 710	284 945	309 642
Part des étrangers (%)	8,1	11,6	12,3	12,1

Lecture : en 2015/2016, 309 642 étudiants étrangers sont inscrits en France, dont 225 366 à l'université.

*Les universités incluent aussi les préparations au DUT et les formations universitaires d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : RERS 2016. Les données pour l'année 2015/2016 sont provisoires.

Répartition des étudiants étrangers selon le cursus et l'origine

Les plus fortes concentrations d'étudiants étrangers se rencontrent dans les formations universitaires d'ingénieur et dans les écoles de commerce (respectivement 16,2 % et 15,8 %). Ils représentent 14,1 % des étudiants inscrits dans les universités.

Parmi ces derniers, la part des étudiants étrangers augmente fortement avec le niveau du diplôme : ils représentent un étudiant sur dix inscrits en licence, près de deux sur dix en master et plus de quatre sur dix en doctorat.

② Principales origines par cursus et part des étudiantes étrangères (2015/2016)

	Licence	Master	Doctorat	Total	dont femmes (%)
Afrique	47 210	50 916	8 189	106 315	45,1
Asie	19 699	16 815	7 296	43 810	58,5
Autres pays tiers	9 108	7 964	2 977	20 049	60,0
Europe (UE et hors UE)	27 562	21 539	6 091	55 192	67,0
Ensemble	103 579	97 234	24 553	225 366	54,4
Part des étrangers (%)	10,7	17,2	41,1	14,1	

Lecture : 106 315 étudiants sont africains, dont 45,1 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers à l'université.

Source : RERS 2016.

En 2015/2016, près de la moitié des étudiants étrangers à l'université viennent du continent africain (dont plus de la moitié du Maghreb), 24,5 % sont originaires d'Europe (y compris la Russie) dont plus de quatre sur cinq de l'Union européenne et 19,4 % d'Asie. En 2015/2016, ce sont les effectifs d'étudiants venant du Liban et d'Italie qui ont le plus progressé (+9,4 % et +7,7 %). En comparaison des autres nationalités, les Africains sont plus souvent inscrits en master (48 %). Les étudiants asiatiques sont un peu plus fréquemment en doctorat (17 % contre 11 % pour l'ensemble des étudiants étrangers).

Plus des trois quarts des étudiants étrangers (76 %) ne sont pas titulaires du baccalauréat : ils n'ont pas

suivi leur scolarité dans le système éducatif français, mais ont validé une équivalence leur permettant de s'inscrire à l'université. Cette part est de 66 % pour les étudiants étrangers en cursus licence, de 83 % pour les étudiants étrangers en cursus master et de 91 % pour les étudiants étrangers en cursus doctorat.

Pour les étudiants étrangers, le premier pays d'origine est le Maroc, suivi de la Chine. Ces deux pays se signalent par une part plutôt faible d'étudiants à l'université, beaucoup d'étudiants de ces pays suivant des études en écoles (commerce, ingénieur, arts, ...). A l'inverse, pour l'Algérie, troisième pays d'origine, près de neuf étudiants sur dix sont inscrits à l'université.

3 Principales origines et part à l'université (2015/2016)

	Effectifs	part à l'univ (%)		Effectifs	part à l'univ (%)
Maroc	36 768	61	Sénégal	8 975	72
Chine	28 043	54	Allemagne	8 532	73
Algérie	22 660	87	Cameroun	6 963	64
Tunisie	12 077	71	Vietnam	5 675	75
Italie	11 188	73	Liban	5 168	71
Ensemble des étudiants étrangers				309 642	72,8

Lecture : 36 768 étudiants marocains étudient dans l'enseignement supérieur et 61 % d'entre eux étudient à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur.

Source : RERS 2016.

Les disciplines à l'université

Les étudiants étrangers inscrits à l'université suivent en premier lieu des formations littéraires, puis des formations scientifiques dans des proportions comparables à celles de l'ensemble des étudiants à l'université. Ils sont néanmoins surreprésentés en sciences économiques et sous-représentés en

médecine. Les étudiants africains, tout comme les étudiants asiatiques, choisissent plutôt des disciplines scientifiques ou économiques. Les étudiants européens (et américains) se dirigent en priorité vers des disciplines littéraires.

4 Répartition des étudiants étrangers par discipline dans les universités (2015/2016) en %

	Droit	Economie	Lettres	Sciences	Médecine	Ensemble
Maroc	6,3	29,7	13,4	42,6	8,1	100,0
Algérie	6,2	14,3	27,8	38,2	13,5	100,0
Chine	2,8	26,9	37,8	31,4	1,1	100,0
Tunisie	6,1	12,8	21,4	45,3	14,4	100,0
Italie	11,5	7,8	52,5	19,6	8,6	100,0
Sénégal	17,4	21,1	20,8	37,9	2,8	100,0
Allemagne	18,8	12,5	47,6	15,0	6,1	100,0
Ensemble des étudiants étrangers	12,2	19,1	32,6	28,3	7,8	100,0

Lecture : 6,3 % des étudiants marocains inscrits à l'université font des études de droit.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers à l'université hors DUT et formations d'ingénieur.

Source : RERS 2016.

Source

<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

(Particulièrement : chapitre 6, fiches 15, 16 et 17).